

Le Revers

On pourrait aussi dire alpage de la Combe, puisque telle nommait-on autrefois cette région quand celle-ci était pâturée par les vaches du village, partie intégrante des pâturages communs des Charbonnières.

Cette zone allait jusqu'au Lieu, avec depuis le Séchey deux parties parallèles, l'une au-dessus de la ligne de chemin de fer, la Combe proprement dite, l'autre sous-jacente à la même ligne, en parallèle aussi avec la combe des Vyffourches. Tout un petit monde inconnu de la plupart des promeneurs qui, pourtant, le longent alors qu'ils prennent le train. Mais une promenade avec ce moyen de locomotion ou à pied, l'effet n'a rien de comparable. On pourra même dire que ce sont-là deux mondes complètement différents.

Les pâturages communs attribués autrefois au village des Charbonnières, celui-ci associé pour cette gestion avec le hameau des Vyffourches, en son temps très peuplé, comprenaient en plus autrefois une partie indépendante située près du Séchey, la Biolette.

A la fin de l'exploitation de la Combe, il fallait de même joindre le bord du lac où en général les bêtes étaient mises à pâturer sous la garde d'un berger le matin, le pâturage de la Combe fut constitué en alpage indépendant, avec construction d'un chalet en 1973.

Les deux premiers locataires furent Jean et Samuel Rochat frères, aussi propriétaires du chalet de la Muratte du côté de la frontière franco-suisse.

Le chalet fut appelé le Revers. Tout comme son homologue du Séchey, la Ripière, ce fut une bâtisse quelque peu faite au rabais, comme si la commune, à cette époque-là, était arrivée au bout de ses possibilités financières et avait raclé les fonds de tiroir pour ériger ces deux bâtiments en partie en bois. On aurait pu faire mieux ! Il y avait néanmoins l'eau sous pression et l'électricité.

A proximité même de ce chalet était aussi autrefois, le petit téléski des Roulus, sorte d'arrache-mitaine qui eut ses heures de gloire. Il est oublié depuis longtemps. Les poignées s'arrachèrent à prix d'or lors de la grande soirée du soixantième anniversaire en 2005.

Il va de soi que l'histoire des pâturages communs de la Combe et annexes, demanderait un volume entier, tant les problèmes gérés par ceux-ci occupèrent les administrateurs des temps passés. On se mit plusieurs fois en procès avec la commune du Lieu, sous prétexte d'inégalité. C'est qu'alors on ne renâclait jamais devant les frais que pouvaient entraîner des difficultés de ce genre. Tout, sauf reconnaître que le statut quo, somme toute, était préférable.

C'est qu'aussi l'agriculture était au cœur de la vie active de la plupart des gens du village, et que ce métier était vital. Donc qu'on devait le défendre bec et ongles.

La vie n'avait dans tous les cas rien de comparable à ce qu'elle est devenue, inutile donc, rétrospectivement, de juger une population qui vivait son présent, avec toutes les contraintes que cela entraînait.

31 Le Revers

Propriétaire	: Commune du Lieu
Exploitant	: Rochat Jean et Rochat Samuel, Les Charbonnières
Altitude	: 1023 - 1095 m (bâtiment: 1040 m env.)
Surface pâturable épurée	: 24 ha
Charge en 1973	: 17 vaches 7 génisses âgées de 2 à 3 ans 8 génisses âgées de 1 à 2 ans 3 veaux
Provenance du bétail	: propriété des exploitants, sauf les génisses qui sont louées de la plaine
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: conduit matin et soir à la fromagerie des Charbonnières
Personnel	: chacun des deux exploitants vient de- puis sa ferme traire son bétail.

Conditions naturelles et économiques

Cette exploitation pastorale est située au sud des Charbonnières, entre les terres cultivables proprement dites et le Lac de Joux. La ligne de chemin de fer Pont-Brassus la limite au nord-ouest sur 1500 m environ. Les surfaces herbeuses se rencontrent dans une grande combe parallèle à la voie ferrée et sur le haut du monticule longeant le lac. La pente assez forte qui sépare ces deux parties du pâturage est entièrement boisée. Ces prairies se rejoignent au nord sur une pente prononcée qui descend en s'atténuant. Dans la combe, on trouve un sol suffisamment profond. La couche de terre se montre sensiblement plus superficielle sur les hauteurs. A aucun endroit l'herbage n'a à souffrir d'un



Chalet du Revers, côté vent.

excès d'humidité. La production fourragère reste assez moyenne. Il devrait être possible de l'intensifier sensiblement. On ne remarque pas beaucoup de mauvaises plantes, mais quelques sapelots mériteraient d'être éliminés par endroits. Il n'existe aucune clôture au sud-est où une falaise rocheuse domine le lac. Toutefois, les animaux ne s'aventurent pas sur la pente boisée précédant les rochers.

Il est question de soustraire de l'aire de parcours une partie du monticule au sud-ouest.

On atteint ce pâturage par le nord-ouest depuis Les Charbonnières. Le chemin d'accès est asphalté jusqu'au passage à niveau. Plus au nord, un chemin passant sous la voie de chemin de fer pénètre sur la prairie. Il se poursuit en empruntant la partie élevée de l'exploitation. Dans le sud-ouest, une parcelle sise au-delà de la voie ferrée appartient au pâturage. Le bétail s'y rend par un passage sous voie. Les vaches disposent de deux rechanges, tandis que le jeune bétail broute séparément dans un troisième parc. L'eau des Charbonnières parvient au chalet depuis lequel on alimente deux abreuvoirs dans le nord du pâturage. Au sud-ouest, il existe une citerne avec couvert sur la hauteur. Il serait possible d'alimenter deux bassins depuis celle-ci, l'un placé à proximité devant être desservi par pompage, et le second situé dans la combe inférieure relié à la citerne par une conduite souterraine. La citerne est pleine, mais ces installations demeurent malheureusement inutilisées.

On n'amène du fourrage sec qu'en cas de nécessité. La paille est employée pour la litière. Le fumier s'entasse près du chalet à même le sol. Il est évacué en fin de saison, soit avec un épandeur sur les surfaces accessibles, soit avec une remorque et réparti à la fourche là où la déclivité ne permet pas l'emploi de la machine. La fosse à purin totalise un volume de 43 m³. On la vidange au moyen d'une bossette à pression. La fumure chimique comprend 3000 kg de scories potassiques semées avec le tracteur.

On pratique la traite à la machine dont le fonctionnement est assuré par l'électricité.

Bâtiment

Celui-ci a été terminé en 1973. On la construit en bois sur fondations de maçonnerie. La toiture est recouverte de tôle ondulée. On y trouve un petit logement formé d'une chambre et d'une cuisine. Il n'existe malheureusement pas de local de service ou de réduit. L'eau sous pression provient des Charbonnières. L'électricité est installée.

L'écurie offre 33 places sur 2 rangées de couches en bois munies de crèches. L'allée centrale est en ciment avec rigole d'écoulement couverte.

Améliorations à effectuer

- intensifier la fumure
- poursuivre l'essartage
- mettre en service l'abreuvoir situé dans la combe au sud-ouest



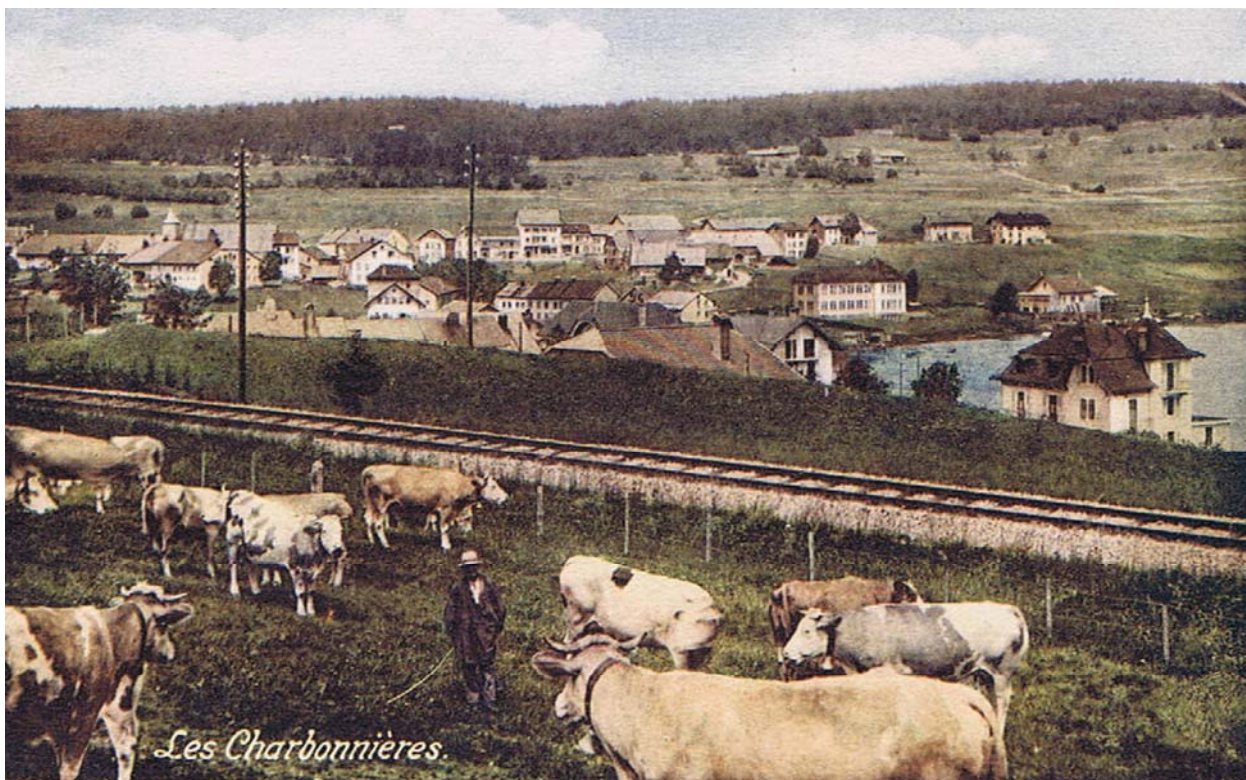
Les deux noms restent valables, le Revers et la Combe.





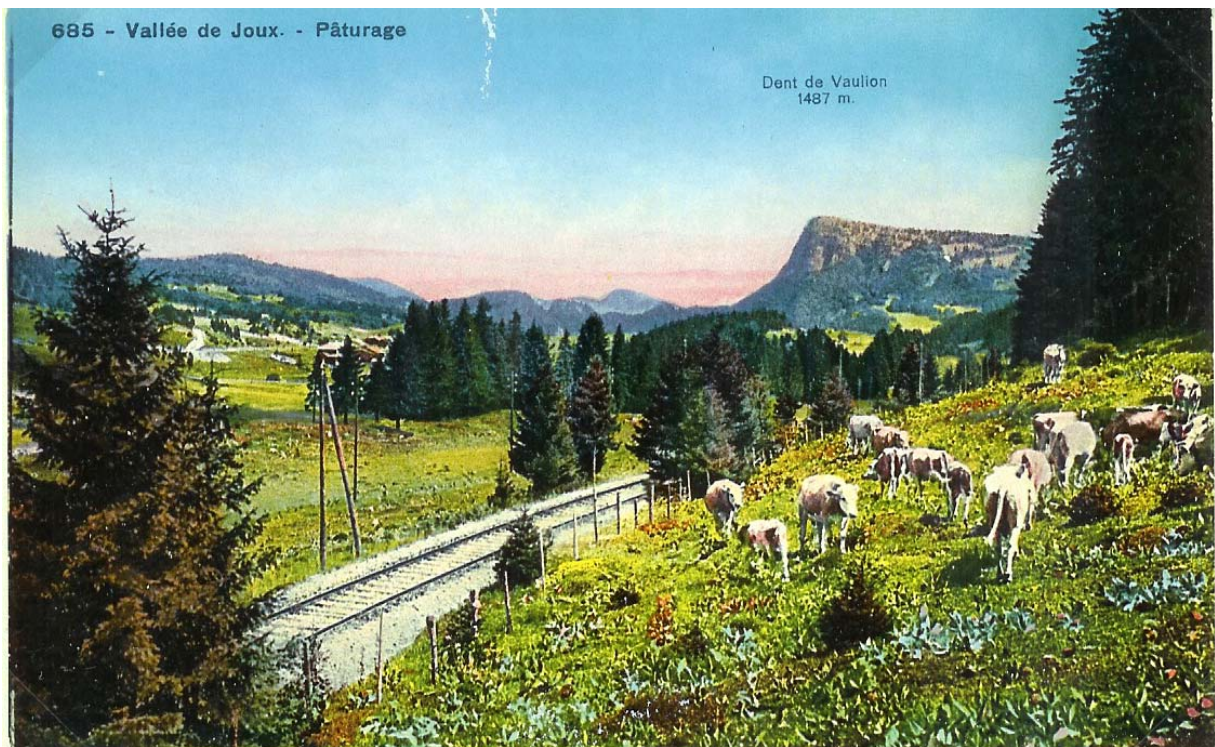
Tout ça, question d'esthétique, n'est pas très emballant !





Le troupeau des Charbonnières, dès ce village aux abords de celui du Lieu, avait une très grande distance à parcourir. C'est la raison pour laquelle on mettait le bétail à la Combe la nuit, qui, après être allé gentiment contre l'extrémité, s'en revenait lentement à son point de départ à l'aube, le matin, après la première traite, au bord du lac. La garde du bétail était confiée à un berger, tel le ci-dessus. D'autres photos nous montrent le troupeau au niveau des Epinettes. La longueur du pâturage était conséquente, la largeur peu importante.





Pâturages communs des Charbonnières. Ci-dessus proche du Lieu toujours, et ci-dessous au niveau des Epinettes, proche du Pont.

